



FAB - BBF

Fédération Apicole Belge asbl • Belgische Bijenteeltfederatie vzw

RAPPORT D'ACTIVITE 2021 FAB-BBF

6 réunions en virtuel, ont eu lieu en 2021, vu la pandémie

La VNIF, l'AVI (Antwerpen) les fédérations apicoles de Liège et du Luxembourg, la société apicole de Bruxelles, le Cari, l'Union Royale des ruchers Wallons et la section de Nivelles et de Rochefort ont été rejoint à la FAB-BBF par la section apicole de Wavre en 2021. La FAB-BBF représente actuellement 3750 apiculteurs. Les administrateurs de la FAB -BBF ont invités quelques-uns de leurs membres, apiculteurs connaissant ou intéressés par les structures apicoles, à nous rejoindre afin de renouveler et rajeunir les participants aux réunions.

Les fédérations flamandes se restructurent actuellement.

Nous avons pris contact avec le KonVib, association néerlandophone majoritaire en Flandre, pour leur proposer une collaboration pour les actions vers les différents ministères fédéraux.

TVA à 6 % pour le matériel vivant

Nous poursuivons nos actions auprès du ministère des Finances.

AFSCA

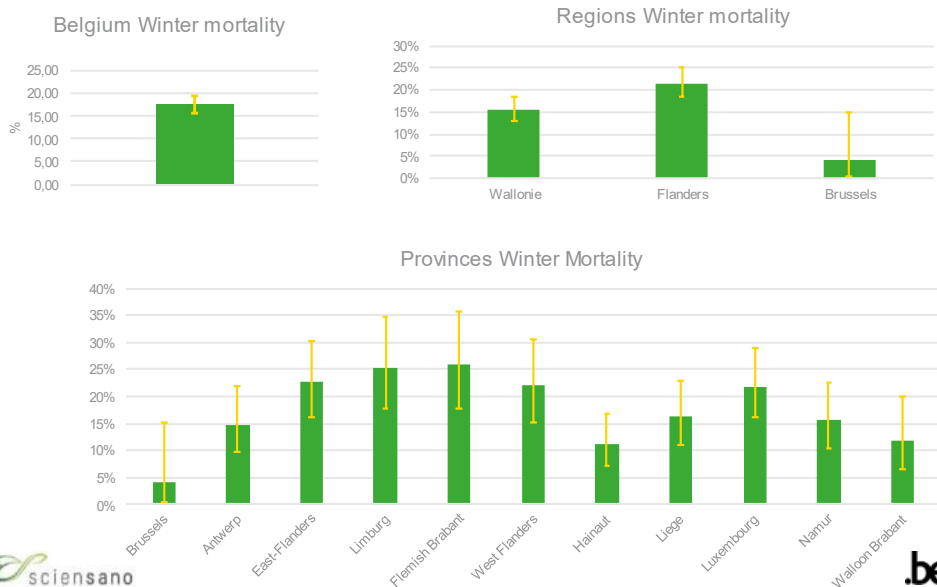
Nous avons participé (EK, EB, YS) à la réunion annuelle de l'AFSCA et voici les informations qui nous ont été transmises.

Aucune molécule nouvelle pour le traitement anti-varroas. n'a été signalée

Les deux études systématiques des pertes hivernales ont eu lieu : d'une part

- HealthyBee : programme de suivi devenu pérenne depuis 2016, les visites des agents de l'Afscas de 100 ruchers sur tout le territoire en septembre, avril et juillet et le bilan en est fait par Sciensano,

Winter mortality 2020-2021



- d'autre part, le questionnaire Coloss proposé aux apiculteurs européens et dans ce cas aux apiculteurs wallons et bruxellois avec l'aide de la FAB, a été complété volontairement par 467 wallons et bruxellois, et 415 flamands soit 882 apiculteurs belges (572 en 2020 ! soit 154 %) Sur 8.308 colonies d'abeilles hivernées, 6.901 ont survécu à l'hiver, ce qui représente un taux de mortalité des abeilles de **16,9 %** (IC à 95 % : 15,6-18,4) et une augmentation de 25,2% du nombre de colonies

Les résultats complets de l'étude HaeltyBee et de Coloss sont à consulter sur le site : fab-bbf.be

En 2021, en Wallonie 1 seul cas de loque européenne et 1 seul de loque américaine détectés

Nombres d'inscrits à l'AFSCA : 9071

Wallonie (BNA, BRU, HAI, LIE et LUN) : 3699

Flandre (ANT, OVB, VLI et WVL) : 5372

Lors des commandes du produit de traitement contre varroa "Varromed", le fabricant conseille de commander les deux traitements en une seule fois en début de saison. La seconde commande n'est pas/plus réalisable vu la courte durée de vie du médicament.

En Flandre, Wim Reybroeck de l'ILVO a pris contact avec l'AFSCA pour voir dans quelle mesure il ne serait pas utile d'intervenir en cas de retrait des produits apicoles de la vente par suite d'un dépassement de LMR dans le miel avec des pesticides agricoles. L'objectif serait de constituer un fond belge pour dédommager les apiculteurs concernés comme c'est déjà le cas pour le lait. Cette démarche est pleinement soutenue par la FAB.

INFORMATIONS TRANSMISES PAR NOS PARTENAIRES ET ACTIONS ENTREPRISES

BEE LIFE

La FAB-BBF est membre de cette association qui joue un rôle actif dans la création d'un avenir meilleur pour la santé des abeilles et des pollinisateurs, analyse et dossier environnement de l'abeille et pesticides prépare les dossiers pour que leurs membres puissent les introduire dans leur pays respectif. Travaillant dernièrement sur les éco-régimes pollinisateurs et sur l'abeille bioindicatrice ainsi que sur les dérogations pour l'utilisation des néonicotinoïdes sur betterave chez nous, l'équipe continue à suivre le dossier sur les tests à faire passer sur les nouveaux pesticides

Informations reçues : Le problème des dérogations pour l'utilisation de néonicotinoïdes a été posé à la Commission Européenne ainsi que celui de guidance pour l'évaluation des risques pour les abeilles. L'EFSA vient de poser les bases scientifiques d'un nouveau processus d'évaluation des facteurs impactant la santé des abeilles et de leur influence respective sur l'état des colonies. A savoir qu'un guide sur l'utilisation des pesticides existe au niveau Belge.

Noa Simon, vétérinaire responsable de Bee Life, a été reprise dans la liste des experts des parties prenantes. Plusieurs contacts ont été pris avec Bee-Life et PAN Europe pour demander à la Belgique de proposer un taux de 10% plutôt que 23% qui sont inacceptables.

Le courrier qui devait être envoyé par la FAB au ministre Clarinval n'a pas été finalisé vu un manque de clarté et de temps. L'administration a cependant été avertie et a conseillé le ministre dans ce sens. La Belgique s'est alignée sur la position de la Commission avec le niveau de mortalité acceptable de 10%.

Bee Life s'est chargé de l'organisation pratique de la semaine européenne des pollinisateurs. De plus, ils ont présenté les problèmes auxquels sont confrontés les apiculteurs aujourd'hui lors du dernier GDC.

Bee-Life a décroché son projet européen de promotion des produits apicoles « [European Bee Lovers](#) » qui sera mis en place en Belgique. Il a également été sélectionné pour mener à bien le projet Bee-Hub de l'EFSA qui devrait être opérationnelle en 2022 et faire état du partenariat européen pour les abeilles. Ces deux projets vont lui permettre de vivre plus sereinement durant les trois prochaines années.

Pétition européenne contre les pesticides

La pétition pour laquelle Bee Life était partenaire a été rentrée par plus d'un million d'européens, demandant une réduction de 80% des pesticides d'ici 2030. Les membres du Conseil se réjouissent de cette nouvelle.

APIMONDIA (EB - CARI)

La FAB est membre aux côtés du Kon-VIB

Les réunions en Zoom ont permis des contacts nombreux et non coûteux des membres du monde entier et une Newsletter a été envoyée aux associations membres régulièrement.

L'organisation du prochain congrès russe est reportée en 2022 mais un symposium a été organisé en septembre 2021 à Ufa (Russie) et a attiré plus de 2000 participants (participation gratuite et conférences disponibles). Plusieurs membres de la FAB ont suivi ce symposium.

Journée mondiale de l'abeille

Suite à la demande d'Apimondia, une campagne de presse a été lancée par la FAB et le CARI et a reçu un retour très favorable de la presse qui a relaté l'événement dans plusieurs de ses médias.

Qu'apportent les abeilles
à la société des hommes ?



Jeudi 20/05/21

Journée
mondiale

des
abeilles



ISO/TC 34/SC 19 (EB - CARI)

Le dossier ISO - système de normalisation internationale qui fixe des normes principalement dans le cadre de commerce international (<https://www.iso.org/fr/home.html>) est suivi par Etienne Bruneau (CARI et secrétaire de la FAB-BBF) en tant qu'expert NBN (institut belge de normalisation) pour le miel, la propolis, le pollen et la gelée royale. Pour ce dernier, il a fallu tout un travail de compréhension pour voir l'objectif réel de cette norme. La récolte de gelée se fait en transhumance avec tente en Chine.

Pour le pollen, il a organisé avec le CARI un test inter laboratoires (pour 23 labs) avec le concours du BIPEA qui analyse les résultats.

Les différentes options à discuter ont été présentées au Conseil afin d'orienter la position de la Belgique dans ce groupe.

COPA-COGECA (EB - CARI)

Le conseil a également été sollicité pour donner son avis sur les projets de demande de modification de la directive miel envisagées par le GT Miel du COPA-COGECA. Le projet présenté par ce groupe répond aux attentes du Conseil

INFORMATIONS WALLONNES ET BELGES

Frelon asiatique (YS, EK, SR -URRW, YRL - SRABE...)

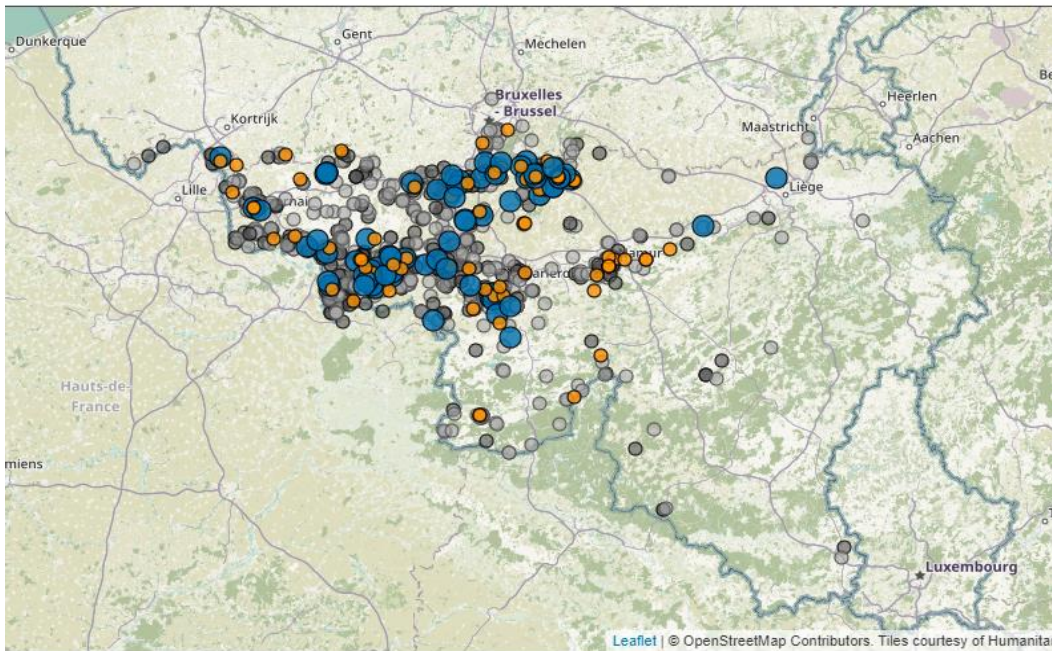
Ce point a retenu fortement l'attention des membres du Conseil d'administration élargi et a fait l'objet de plusieurs discussions. En voici un aperçu. Vu les mauvaises conditions climatiques, l'évolution de *Vespa velutina* n'a pas été catastrophique, mais en fin de saison de nombreux nids ont cependant été découvert après la chute des feuilles, et ont été détruits par les sociétés de destruction des nids ayant suivis la formation du CRA-W et ayant remporté l'appel d'offre de RW, 1 pour la province du Luxembourg et un autre pour les province de Hainaut, Brabant Wallon, Namur et Liège. Les autres candidats ayant suivi cette formation et s'étaient équipés du matériel couteux (perche de + de 25m et pulvérisateurs puissants), sans pouvoir émarger à la subvention prévue par la RW.

La cellule espèces invasives et les autres partenaires impliqués dans la lutte contre le frelon asiatique : les services d'urgence (pompiers), les privés qualifiés pour la destruction des nuisibles, les apiculteurs et leurs structures d'encadrement, devraient associer leurs connaissances et efforts pour informer au mieux la population : reconnaissance des frelons et de leur nid, prise de conscience des risques réels qu'ils représentent, démarche à suivre en présence d'un nid. Pour mémoire, en 2022 c'est le CARI qui est chargé d'évaluer les techniques de protection des ruchers dans le cadre du programme apicole wallon.

Le CRA-W sera chargé du suivi des frelons dès qu'ils auront pu engager 2 nouvelles personnes (à partir de mai 2022). En 2023 – 2024, un testing sur les piégeages sera réalisé.

L'évolution de la situation en Wallonie est visible sur le site :

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/frelon/>



Carte au 31/12/2021 en bleu les nids détruits, en orange : individus aperçus

Une application disponible sur les GSM qui permet le suivi des frelons tant par la population que par les apiculteurs est à mettre en place rapidement (type vespawatch.be) et devrait être mieux connue en Wallonie. Vespa watchers bénéficie d'un financement du VBP (Vlaams Bijen Programma) et ANB (Administratie Natuur en Bos) permet d'aider les apiculteurs à repérer les nids. Cette année, les nids sont plus petits mais la progression semble s'étendre. L'idéal serait de pouvoir y inclure un programme au niveau des sections et des écoles d'apiculture qui faciliterait la triangulation pour faciliter le repérage des nids. Une page à diffuser : www.facebook.com/groups/310285282842046

On constate que les modalités d'action varient en fonction des régions.

A Bruxelles deux personnes sont chargées du suivi pour déterminer la position des nids. Un pompier va chercher les nids.

En Flandre, c'est le Vlamse Bijen Instituut qui est chargé centraliser les informations sur la lutte contre le frelon asiatique. Les nids leurs sont signalés. (voir <https://vespawatch.be/>). Ils délèguent une personne par région et celle-ci envoie son rapport au VBI. Un site reprend également la situation <https://www.honeybeevalley.eu/newsflash/aziatische-hoornaars-op-heterdaad-betrapt>

Points pour lesquels l'information a été transmise au Conseil d'administration par les membres qui ont assisté réunions mentionnées. Ces points n'ont pas fait l'objet d'actions spécifiques.

Programme miel – Bee Wallonie (EK, JC- URRW, EB - CARI)

Pour le programme actuel, 2021-2022, une consultation avait eu lieu en Wallonie avec les acteurs déjà impliqués dans le programme. En Flandre toutes les associations ont été consultées y compris les associations qui portent sur les abeilles solitaires (leurs projets n'ont cependant pas été introduits dans la version finale). L'apiculture naturelle était reprise dans certaines actions. Le programme flamand est actuellement géré par Dirk de Grave.

Les responsables wallons ont été mis à rude contribution afin de mettre en place le programme wallon du futur programme 2023-2027. Côté flamand, il n'y a pas vraiment eu de consultation. a été accepté par l'UE pour les projets définis dans le plan stratégique. La validation par l'inspection des finances et par le cabinet du ministre est attendue actuellement.

Le volet sanitaire de Bee Wallonie est repris entièrement par le CRA-W depuis janvier 2021. Ils analysent les données recueillies lors du monitoring des mortalités COLOSS.

Le futur programme de Bee Wallonie sensé débuter en janvier 2022 prévoit que le CARI va poursuivre les missions d'information des apiculteurs (Face Book, Butine.info...) et que le CRA-W se chargera du volet sanitaire (frelon, varroase : contrôle de l'efficacité des produits utilisés par les apiculteurs devrait être réalisé à partir de 2023 ainsi que de nouveaux tests en 2024-2025, dépérissements : analyse statistique des données de dépérissement en 2026, contaminations en fonction des cas).

Le Guide de Bonnes Pratiques Apicoles (EB - CARI) proposé par le Kon-VIB et la FAB est en cours de révision par Wim Reybroeck, Ellen Daneels, Agnès Fayet et Etienne Bruneau. Ils travaillent pour l'étoffer (volets sur le pollen et la gelée royale) et complété (volet sur la propolis) et l'actualiser.

IGP « Miel Wallon » (EB - CARI)

Concernant la possibilité de vendre un miel avec l'appellation IGP, le miel wallon manque de notoriété d'où la mise en œuvre du label "Miel wallon" établi par le CARI (qualité de la tartinabilité, étiquettes via CARI).

Beesyn (EB - CARI)

Ce projet fédéral géré par le CARI en collaboration avec le CRA-W et Ugent, est arrivé à son terme. La centaine d'apiculteurs impliqués dans ce projet a reçu les résultats très complets liés à leur rucher. C'est la première fois qu'un projet a une approche aussi globale en prenant en compte tous les paramètres mesurables aujourd'hui miel, pollen, pain d'abeille, cire et butineuses. Une mise en relation des différents résultats obtenus en relation avec les pesticides retrouvés et les dépérissements observés seront l'objet d'un rapport final au niveau du SPF et a été présenté au Steering Committee. Plusieurs publications sont prévues

INFORMATIONS EUROPEENNES

Ici aussi, il est question d'une transmission d'information

Beecome – Journée Nord-Sud (EB - CARI)

Le congrès européen Beecome a regroupé avec un grand succès quelques 4500 internautes dont ±150 Belges. Il y avait quelques 700 francophones concernés. Les différentes présentations seront prochainement disponibles.

La journée Nord-Sud organisée par le CAI en collaboration avec Miel Maya sur les reines dans le cadre du développement durable était intéressante et a regroupé près de 150 apiculteurs venant de divers continents.

Compétition entre pollinisateurs (YRL – SRABE, EB – CARI)

La compétition entre les pollinisateurs devient un sujet de plus en plus important et le GT Miel du COPA- COGECA qui regroupe les représentants de la plupart des structures apicoles européennes envisage de constituer un dossier sur le sujet cette année. En parallèle Bee-Life a pris la même décision. On signale que ce phénomène de compétition se marque également entre colonies d'abeilles avec des problèmes de surdensité de ruches dans les spots mellifères liée aux transhumances (proches et plus lointaines). Ce point a fait l'objet d'une journée de l'UMT Prade. On parle dans plusieurs Etats membre d'un cadastre des ruches. Dans les Cévennes, on parle d'une réduction des apports de 30 % sur 10 ans liés à ces compétitions.

En Région Bruxelles Capitale, IBGE a organisé une consultation sur une stratégie pollinisateurs dans un cadre environnemental. Il semble clair que ce sont principalement des naturalistes qui vont accepter le cadre à mettre en place (feu vert du Conseil Supérieur de la Nature Bruxellois). Il faut être présent tout en évitant des blocages avec les naturalistes.

COPA COGECA et Groupe de Dialogue Civil de la Commission de la DG Agri (CDG) (EB - CARI)

Le COPA COGECA est le syndicat agricole qui regroupe les principales structures agricoles et apicole européenne dont la FWA et le Boerenbond, membres au niveau Belge. En novembre, Etienne Bruneau n'a pas désiré reconduire son poste de président mais est resté à la vice-présidence. (<https://copacogeca.eu>). C'est Stan Jas apiculteur professionnel finlandais (ancien membre de la SRABE) qui a repris la présidence. Voici les différents dossiers abordés dans le cadre de ces réunions :

Etiquetage des miels (EB - CARI)

Le groupe de travail « miel » de cet organisme demande à la Commission une modification de la directive

miel 2001/110 qui devrait imposer un étiquetage de l'ensemble des pays d'origine des miels et la mise en place d'un système européen de traçabilité afin de lutter contre les fraudes des miels. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour arriver à un compromis qui devrait reprendre les points suivants : indication sur l'étiquette faciale des pays d'origine par ordre d'importance avec pourcentages respectifs + traçabilité + indication possible de non-chauffage des miels + interdiction d'utiliser le mot miel pour du miel filtré. L'ensemble du syndicat agricole européen a soutenu ce projet mais qui n'a pas pu être finalisé vu certaines dissidences. En parallèle, des rencontres avec les cabinets des commissaires européens à l'agriculture et à la Santé ont eu lieu dans ce cadre, De même plusieurs députations permanentes ont été sollicitées et conseillées dont celle de Slovaquie. Cette dernière à la présidence de l'Union lors de six derniers mois est arrivée à convaincre l'ensemble des Etats membres à rouvrir la directive. La Commission prévoit aujourd'hui une réouverture de la directive miel et une analyse d'impact au niveau du marché est à l'étude. Le nouveau texte devrait être proposé avant l'été 2022 et sera alors présenté au Parlement et au Conseil.

Marché du miel (EB - CARI)

Impact du climat important pour tout le centre Europe en 2021 (du nord de l'Italie au nord de l'Allemagne en passant par la Slovaquie, Slovaquie...). Le marché du miel reste dominé par les importations de miels ukrainiens et ensuite par les miels chinois avec une nouvelle baisse des prix. La production européenne a été mauvaise à très mauvaise et on observe une perte de production de 20 à 30 % au niveau de l'UE.

Fraudes (EB - CARI)

Un spécialiste de la cellule anti-fraude de la DG Santé nous présente la situation en matière de miel et le problème rencontré au niveau de la fiabilité des analyses qui présente beaucoup trop de variation que pour pouvoir être utilisées officiellement. Les contrôles vont devoir se faire sur base des flux de matières dans les entreprises.

Environnement (EB - CARI)

Au niveau de la DG Environnement, ils ont réalisé un travail remarquable avec la mise en place de nombreux projets dont un projet de monitoring qui utilise les abeilles pour contrôler les pesticides et bientôt les métaux lourds et d'autres pollutions de l'air.

Suivi de la pétition européenne contre les pesticides (EB - CARI)

Pour donner suite au suivi important de cette pétition, une première réunion intergroupe s'est tenue au COPA afin d'analyser les pistes à mettre en œuvre pour mieux intégrer les pollinisateurs dans l'agriculture de demain tout en réduisant l'utilisation des pesticides. Les premières pistes lancées touchent à la formation du secteur agricole à la place des pollinisateurs et à la recherche d'actions positives dans le domaine de l'intégration des pollinisateurs dans l'agriculture. La priorité devrait être mise sur les nouvelles cultures plus résilientes aux modifications climatiques, peu utilisatrices de pesticides et apportant un bol alimentaire aux insectes pollinisateurs.

Semaine des pollinisateurs (EB – CARI, SR - URRW)

Semaine bien suivie par de très nombreuses personnes et assez constructive.

La dernière journée a été consacrée aux problèmes spécifiquement apicoles : évolution de la situation du marché du miel, l'impact du climat dont l'augmentation du nombre de colonies pour tenter de conserver la production de miel en Italie, l'adultération et les problèmes des faux positifs dans les miels d'apiculteurs, étiquetage, traçabilité. Les autres journées ont abordé les sujets plus généraux et en liaison avec l'agriculture : le dossier de guidance pour l'évaluation de la toxicité des pesticides vis-à-vis des abeilles, la prise en compte des insectes pollinisateurs dans la future PAC (Politique Agricole Commune). Ils ont ainsi étudié quelle pourrait être la place des abeilles dans les éco-régimes ou l'utilisation des abeilles comme bioindicateurs.



FAB - BBF

Fédération Apicole Belge asbl • Belgische Bijenteeltfederatie vzw

Projets 2022 de la FAB-BBF

Suivi des dossiers en cours avec plusieurs objectifs plus ponctuels :

- Poursuite des contacts avec le Kon VIB
- Poursuite de nos actions auprès du ministère des Finances (TVA à 6 % pour le matériel vivant)
- Le problème « Frelons asiatiques » retiendra notre attention pour aider les apiculteurs.
 - Organisation d'une rencontre au niveau fédéral pour aborder la stratégie de lutte contre le frelon asiatique et les synergies qu'on peut mettre en place
- Centralisation des informations au niveau fédéral sur les compétitions des insectes pollinisateurs
- Recherche d'un système convivial de recensement des ruches en Belgique sur base des réalisations dans d'autres pays.

Nous invitons les sections et les fédérations à nous rejoindre pour représenter au mieux l'apiculture belge auprès des différents interlocuteurs et avoir plus de représentativité tant au niveau fédérale qu'europpéen.

Consultation des infos internationales sur notre site www.fab-bbf.be

FAB-BBF 0457.740.327

Prés./Voors. : E. Keppens-Marescaux – VP/VV : Y.Servais - Secr. : E. Bruneau Trés./The. : Y.Van Fraeyenhoven
E. Keppens eliane.keppens26@gmail.com -

1430 – REBECQ Mont Plaisir 26
E.Bruneau bruneau@cari.be